



MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES
DIPLOME UNIVERSITAIRE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
DEPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Article 1 :

Le DU Gestion des Ressources Humaines forme des étudiants aptes à occuper un poste opérationnel en entreprise, notamment PME/PMI relevant de la gestion complète ou partielle des ressources humaines (recrutement, formation, paie, administration du personnel).

Le DU GRH donne accès aux emplois suivants:

Assistant des ressources humaines, assistant du Directeur des Ressources Humaines, Gestionnaire administratif des R.H., d'assistant de formation, d'assistant au recrutement, chargé de recrutement, de gestionnaire de paie et de conseiller en ressources humaines.

Article 2 : Répartition des coefficients et organisations du contrôle continu

L'obligation d'assiduité est la même que celle des DUT en 1 an.
cf. règlement intérieur de l'IUT, chapitre 7, article 22.3.

La validation du DU est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des 5 unités d'enseignement.

Le redoublement automatique n'est pas autorisé.

DU Gestion des Ressources Humaines					
UE	Module	Intitulé	Responsable module (à titre indicatif)	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Outils de gestion des ressources humaines		18.00	
	TUEGRH11	Rôle de la fonction RH et métiers RH	P. ABOU	2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH12	Théorie du management et évolution des pratiques managériales		2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH13	Le recrutement	P. ABOU	3.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH14	La formation professionnelle continue		3.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH15	GPEC et gestion des compétences		4.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH16	La politique de rémunération		2.00	Contrôle continu intégral
UE2		Paie et administration du personnel		15.00	
	TUEGRH21	Gestion administrative du personnel		3.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH22	La paie dans le système d'information de l'organisation	J. GASTALDI	3.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH23	La paie et les éléments complémentaires de rémunération		3.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH24	Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires		2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH25	Gestion informatique de la paie		2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH26	Tableaux de bord, SIRH et contrôle de gestion sociale		2.00	Contrôle continu intégral
UE3		Environnement juridique		17.00	
	TUEGRH31	Relations sociales et droit du travail collectif		4.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH32	Droit social européen et droit pénal du travail		2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH33	Droit du travail individuel et de la protection sociale		4.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH34	Responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise		2.00	Contrôle continu intégral
	TUEGRH35	Anglais	J. MEDWAY-BOYER	5.00	Contrôle continu intégral
UE4		Stage en entreprise		12.00	
	TUEGRH41	Stage en entreprise	P. ABOU	12.00	Contrôle continu intégral
Total				62	

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES **DU DIPLOME D'UNIVERSITE ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES 2021-2022**

Il s'agit d'un diplôme validant les études des étudiants inscrits à IUT Nice Côte d'Azur (UNS) accomplissant une année d'études dans un établissement partenaire en Europe et hors Europe.

Certains de ces échanges ont lieu dans le cadre du programme ERASMUS +.

Article 1 :

Le DU-ETI est un diplôme d'Université (Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales) qui donne lieu à l'attribution de 60 ECTS.

Article 2 : Recrutement

Etudiants titulaires d'un DUT sélectionnés par une commission d'enseignants de l'IUT Nice Côte d'Azur.

Article 3 : Contrôle des connaissances

L'étudiant établit un projet de programme d'études à l'étranger en respectant les délais et contraintes fixés par l'université d'accueil.

Le choix des modules à l'université d'accueil se fait dans le domaine d'études du DUT qu'il a obtenu à l'IUT Nice Côte d'Azur, en accord avec le responsable pédagogique du département de l'IUT dont il est issu, et le tuteur étranger.

Ce programme fait l'objet d'un contrat (*le Contrat Pédagogique*) entre l'étudiant, l'université d'accueil et l'IUT Nice Côte d'Azur.

Les étudiants sont soumis au contrôle des connaissances et au règlement de scolarité de l'université d'accueil.

Article 4 : Modalités d'obtention du diplôme

En fin de cycle (deux semestres),

*l'étudiant remet un mémoire écrit dont le sujet aura été validé par son responsable pédagogique à l'IUT.

*le tuteur étranger transmet le relevé de notes des modules étudiés dans l'Université d'accueil, et éventuellement un rapport sur l'étudiant (présence, participation aux cours, niveau linguistique).

*La soutenance du mémoire est faite dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil.

Le jury, constitué d'enseignants spécialistes, d'un enseignant de langues, éventuellement d'un enseignant de l'Université d'accueil et du responsable pédagogique du département d'origine, décerne une note sur vingt à l'étudiant au vu premièrement des résultats obtenus dans l'université d'accueil (Notes et appréciations au vu de la grille de conversion des notes défini au plan européen et international), et deuxièmement de la qualité du mémoire et de sa soutenance.

Le diplôme est décerné par le jury sous la présidence du Chef de Département du programme pédagogique concerné ou par son représentant sous deux conditions :

1. Si la moyenne générale de l'étudiant (évaluation des cours en fonction de la grille de conversion sus-évoquée, mémoire et soutenance) est au moins de 10 sur 20.
2. Si l'étudiant a satisfait à l'obtention de 60 ECTS